

ASSEMBLÉE NATIONALE

16 mars 2023

JEUX OLYMPIQUES ET PARALYMPIQUES DE 2024 - (N° 939)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 402

présenté par
Mme Le Nabour

ARTICLE PREMIER

I. – À la première phrase de l’alinéa 12, après le mot :

« ordre »,

insérer les mots :

« national des pharmaciens ».

II. – En conséquence, à la seconde phrase du même alinéa, après le mot :

« régional »,

insérer les mots :

« de l’ordre ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.